

## **Katia Lelièvre, 3<sup>e</sup> vice-présidente CSN**



Mon implication dans le milieu communautaire a débuté il y a près de 25 ans. Au fil de cette implication, j'ai réalisé que ce n'est qu'en étant mobilisé et solidaire qu'il est possible de faire des gains.

C'est donc tout naturellement que j'ai commencé à m'impliquer dans mon syndicat local, le Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SAQ), un peu avant la grève de 2004-2005.

De fil en aiguille, mon engagement est devenu de plus en plus important. De déléguée syndicale, je suis devenue présidente du syndicat. Ma volonté a toujours été la même : profiter des négociations de renouvellement de convention collective pour créer de la solidarité entre les membres afin d'améliorer nos conditions de travail. Mais la solidarité n'est pas qu'importante en période de négociations, elle doit aussi se vivre au quotidien, par des mobilisations sur des enjeux spécifiques et des activités de vie syndicale.

C'est avec cette volonté de combativité et de solidarité que je me suis portée candidate à la 3e vice-présidence au comité exécutif de la CSN.

Plusieurs luttes restent à faire pour que nos milieux de travail et notre société soient plus justes et plus égalitaires pour tout le monde, surtout les femmes. En se retroussant les manches, toutes et tous ensemble, nous avancerons vers nos objectifs. C'est ce qui me donne le goût de continuer à militer et à m'impliquer syndicalement avec des femmes et des hommes qui, eux aussi, partagent le rêve d'une société juste, diversifiée, inclusive et égalitaire.



## **Journal de la femme remarquable**

Octobre 2021



### **PORTRAIT DE FEMMES EXCEPTIONNELLES ET INSPIRANTES**

Nous avons autour de nous des femmes qui nous inspirent, qui de par leur cheminement, leur persévérance, leur implication, leur travail au quotidien deviennent des sources de motivation pour nous.

L'implication syndicale était un monde d'homme au départ et fort heureusement, aujourd'hui nous voyons se démarquer des femmes d'exception, des leaders positives, celles qui se démarquent par leurs idées et leur argumentaire. Le genre de femmes que nous aimerions être!

À la CSN, plusieurs femmes au fil des années ont su laisser leur trace et tracer et débroussailler un chemin pour que nous, femmes militantes ayant à cœur le bien-être des autres, puissions poursuivre le travail accompli tout en poursuivant des objectifs et des buts pour qu'à notre tour nous devenions des modèles pour celles qui nous succéderont.

Nous vous présentons 3 femmes qui ont bien voulu prêter leur plume à la réalisation de notre journal et vous permettre de les connaître un peu plus. Laissez-vous inspirer par ces femmes remarquables!





## **Caroline Senneville, présidente CSN**

En 100 ans d'existence, seulement deux femmes ont occupé le poste de présidence de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Nous vous présentons Caroline Senneville, la seconde à faire l'histoire en cette année de centenaire de la deuxième plus importante centrale syndicale au Québec.

Détentrice d'un baccalauréat en littérature, Caroline Senneville a été enseignante au cégep Limoilou avant de se lancer à pieds joints dans le militantisme syndical il y a trente ans. Deux éléments sont centraux à son ADN : le syndicalisme, certes, mais le féminisme l'est tout autant. Longtemps responsable du dossier de condition féminine à titre de vice-présidente de la CSN, elle a aussi représenté la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) sur le conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec pendant plusieurs années. Militer pour les droits des travailleuses et des travailleurs et militer pour les droits des femmes sont deux combats fondamentalement liés pour elle.

« Le syndicalisme et le féminisme sont constamment sous attaque. Les patrons et les gouvernements disent que les travailleuses et les travailleurs sont *assez* payés. Ils disent aussi que l'égalité est atteinte, que les femmes sont aujourd'hui les égales des hommes. Eh bien, j'ai des petites nouvelles pour eux : c'est loin d'être le cas ! En ce moment, on le voit, plusieurs professions qui sont particulièrement dévalorisées sont des professions largement féminines : les éducatrices en CPE qui se font offrir des *peanuts*, malgré tout le travail qu'elles font. Les travailleuses dans les résidences privées pour aîné-es ou les centres d'hébergement privés, qui travaillent dans des conditions extrêmement précaires. Les travailleuses du secteur de l'hôtellerie, dont certains patrons veulent aggraver les conditions de travail déjà pas faciles. Tout est lié. C'est pourquoi le féminisme et le syndicalisme sont encore si nécessaires. »



## **Barbara Poirier, présidente CCQCA**

Je suis technicienne en administration, au niveau de l'approvisionnement dans le réseau de la santé. Éluë présidente de mon syndicat local en 2009, puis vice-présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches en 2018, je suis, notamment, responsable des dossiers de condition féminine et de la formation. Je suis nouvellement éluë présidente du Conseil central depuis le 6 octobre 2021.

Je viens d'un milieu de travail essentiellement féminin où syndicalisme et condition féminine sont intimement liés. Dans ma pratique syndicale, j'ai toujours misé sur la formation et la reconnaissance de la compétence pour permettre aux femmes d'améliorer leur sort, par exemple en travaillant sans relâche et en gagnant des augmentations de salaire grâce à un nombre important de reclassifications, pour des conditions de travail meilleures.

Au Conseil central aussi, la formation occupe une place importante. Chaque année, nous organisons une journée thématique en condition féminine qui permet aux militantes d'approfondir différents sujets liés aux conditions féminines. Il y a 45 000 membres au Conseil central, dont la moitié sont des femmes. À chaque année, nous faisons rayonner quelques-unes d'entre elles par le biais d'entrevues et de publications.

Les luttes qui me tiennent à cœur sont bien sûr toutes les luttes syndicales permettant d'améliorer le salaire des travailleuses et leurs conditions de travail, mais aussi toutes celles qui touchent à la violence faite aux femmes.